

des soins médicaux. Il impute aux automobilistes et aux travailleurs le coût des subventions au pétrole de l'est.

Comme l'a souligné mon préopinant, le ministre se refuse à créer PétroCanada. Il incite plutôt les sociétés pétrolières à rechercher du gaz et du pétrole. Il est maintenant temps que cette initiative revienne au peuple canadien par l'intermédiaire du gouvernement fédéral et des provinces.

Le ministre refuse d'assumer ses responsabilités à l'égard du logement. Qu'affecte-t-il au programme du logement? Il y affecte une somme supplémentaire de 200 millions de dollars qui ne suffira à construire qu'environ 8,000 logements, ce qui est bien peu si l'on songe au nombre de Canadiens qui ont besoin de logements. Une bonne partie de cette somme servira à encourager les constructeurs privés à construire des maisons. Que fait le gouvernement lui-même lorsqu'il s'agit de construire des maisons, d'affecter de l'argent aux logements sociaux et de mettre fin aux activités des spéculateurs fonciers et au remembrement foncier autour des grandes villes? Que fait le gouvernement pour faire baisser les taux d'intérêt, pour contrôler les hypothèques et pour vraiment aider à régler la crise du logement? Il donne une somme dérisoire et dit aux promoteurs: «Construisez quelques maisons de plus pour les pauvres gens du Canada.» Ce n'est pas ainsi qu'on résoudra le problème du logement au Canada.

Le gouvernement devrait certainement donner l'exemple. Il doit aider ceux qui en ont le plus besoin. C'est peut-être ainsi qu'on distingue le parti libéral d'un parti social démocrate. Nous croyons en une société plus égalitaire dans laquelle tous ceux qui ont un revenu inférieur doivent recevoir une bien plus grande part des richesses et du revenu du pays.

Une voix: Nous avons le courage de le faire.

M. Nystrom: J'aimerais qu'un gouvernement libéral ait un peu de courage. Il manque de cran. On ne le voit jamais poser des gestes courageux. Pour s'en rendre compte, il suffit de regarder les sept ou huit parties du budget. J'ai l'intention de les éplucher l'une après l'autre.

Tout d'abord, il y a la taxe d'accise. Combien de fois, depuis un an et demi, le gouvernement a-t-il agi unilatéralement en prélevant des impôts sur les ressources ou en exploitant des ressources au Canada sans consulter les provinces? A quelle tension a été assujettie la confédération entre les provinces productrices et Ottawa? Les 10c. prélevés sur le gallon d'essence rapporteront à la trésorerie fédérale 350 millions de dollars puisés dans les poches des simples contribuables. C'est un nouvel empiètement sur les droits provinciaux.

Cette taxe affectera tout le monde. Certains de mes commettants doivent parcourir 20, 30, 40 ou 50 milles pour se rendre à leur travail et en revenir le soir. Ils doivent payer cette taxe supplémentaire comme les citoyens. Les banlieusards doivent également payer cette taxe. Elle affecte tout le monde de la même façon.

Cette taxe est immorale et injuste. Elle touchera tout le monde, le travailleur d'usine non syndiqué aussi bien que le médecin ou l'avocat. Ce n'est pas le moyen de supprimer les inéquités et les injustices dont le premier ministre a tellement parlé en 1968.

Le prix du gaz naturel va être majoré. Le Canadien moyen qui est propriétaire de sa maison n'a pas le choix quant à savoir s'il doit chauffer sa maison en hiver. Le député de Winnipeg-Nord (Mr. Orlikow) et tous les autres doivent chauffer leur maison. Il fait froid ici. Cette taxe

injuste et inéquitable qui nous touche tous va faire monter le prix du mazout.

Deuxièmement, il y a la question des emplois. Lorsque le ministre a annoncé son budget, j'ai pensé qu'il affecterait des sommes considérables à des projets générateurs d'emplois, mais il a consacré 450 millions de dollars à la création d'emplois au cours des prochaines années. Où ces emplois seront-ils créés? La plus grande partie de ce montant servira à l'expansion de programmes existant, comme les Initiatives locales, le programme d'emploi étudiant et bien d'autres dans l'éventail des programmes spéciaux mis en œuvre par le gouvernement.

Une voix: Êtes-vous contre?

M. Nystrom: Non. Nous avons toutes sortes de programmes: Initiatives locales, programmes locaux d'aide à la création d'emplois, et que sais-je encore. Ce sont tous des programmes spéciaux. Ils n'ont pas de répercussions à longue échéance sur le développement de l'embauche au pays ou sur le traitement de nos ressources et de nos matières premières. Pourquoi le pays ne commence-t-il pas à affecter plus d'argent à la mise en valeur de nos ressources et à la création d'emplois permanents? C'est une chose que le gouvernement n'est pas disposé à faire.

Troisièmement, je croyais que le gouvernement se souciait du coût de la vie et s'efforçait de juguler l'inflation. Si je comprends bien les statistiques, la taxe de dix cents le gallon d'essence augmentera de \$75 par année les frais d'essence d'un automobiliste moyen. Le gaz naturel, pour le chauffage domestique, augmentera de \$65 par année la facture de chauffage, ce qui représente une autre augmentation du coût de la vie. L'indice des prix à la consommation montera donc d'environ deux points. Ce budget devait juguler l'inflation et remettre l'économie d'aplomb.

Le domaine du logement en est un autre d'où le gouvernement s'est retiré. Il n'y a alloué que 200 millions de dollars, ce qui suffira pour la construction d'à peine 8,000 logements au Canada. La majeure partie de cet argent est d'ailleurs destinée au marché privé. Il est temps que les gouvernements à tous les niveaux, et non seulement le gouvernement fédéral, fassent preuve de sérieux et investissent beaucoup plus dans la construction de logements sociaux. Nous avons besoin de logements. Il est grand temps de mettre l'accent sur les logements sociaux.

Il est temps aussi de soustraire le domaine du logement des mains de l'entreprise privée et d'en faire un droit social des Canadiens. Le gouvernement devrait plafonner les taux d'intérêt et éliminer les spéculateurs. Il devrait encourager les gouvernements provinciaux et municipaux à constituer des réserves foncières publiques et à offrir des terrains viabilisés au prix coûtant aux Canadiens désireux de devenir propriétaires, sans avoir à ajouter le profit du spéculateur ou de l'intermédiaire. Voilà ce que le gouvernement aurait dû faire pour que son budget exerce une influence à long terme sur la situation des Canadiens.

Un autre domaine est celui de l'assurance-chômage dans son ensemble. Nous avons eu un régime d'assurance-chômage en vertu duquel, lorsque le chômage dépassait 4 p. 100, le gouvernement intervenait et réglait la note. Selon la nouvelle formule, il veut apparemment établir un taux qui équivaldrait à la moyenne des huit dernières années. Si la formule devait s'appliquer en 1975, le taux moyen de chômage serait de 5.3 p. 100. C'est seulement au-dessus de ce taux que le gouvernement interviendrait et subventionnerait le régime. Cependant, je crains, monsieur l'Orateur, que cela signifie que les travailleurs du Canada, de même que les patrons paieront des cotisations d'assurance-chô-